# Dictionnaire populaire illustré d'histoire, de géographie, de biographies, de technologie, de mythologie, d'antiquités, des Beaux-Arts et de littérature. Article Ecoles.

**Numéro d'inventaire** : 1979.35790
**Auteur(s)** : Décembre-Alonnier
**Type de document** : imprimé divers
**Période de création** : 3e quart 19e siècle
**Date de création** : 1866 (restituée)
**Description** : 3 feuilles imprimées.
**Mesures** : hauteur : 309 mm ; largeur : 216 mm
**Mots-clés** : Usuels (instruments de travail sur les collections)
**Filière** : aucune
**Niveau** : aucun
**Autres descriptions** : Langue : Français
Nombre de pages : 5
Commentaire pagination : De 901 à 905

siens, dans la province de Saxe, à 40 kil. de Mersebourg. Pop. 1,600 hab. Direction de douane. Fabriques de soufre et vitriol.

ECKERNFŒHRDE, ville du duché de Slesvig, à 15 kil. de cette ville. Population 4,500 hab. Hôtel d'invalides avec maison d'éducation pour les garçons et filles d'anciens militaires. Bon port sur la baie d'Eckernfœhrde Commerce actif en froment, seigle, orge, avoine, graines oléagineuses, huile, beurre, fromages, viandes, peaux brutes, etc. C'est dans cette ville que les Danois furent battus par le général russe Walmoden (1813).

ECKMUHL, village de Bavière dans la basse Bavière, à 19 kil. de Ratisbonne. Victoire des Français sur les Autrichiens, le 22 avril 1809. Le maréchal Davoust reçut, à cette occasion, le titre de prince d'Eckmühl.

ÉCLAIR. C'est cette étincelle vive et subite qui sillonne les nuages pendant les temps d'orage, et qui précède toujours le bruit du tonnerre. L'éclair n'est autre chose qu'une modification de l'électricité, ou un effet de la forte compression de l'air par l'explosion électrique; ou bien c'est le résultat de la combinaison des deux électricités opposées. De même que la lumière se meut plus vite que le son, ainsi aperçoit-on l'éclair longtemps avant d'entendre le tonnerre. Les *éclairs de chaleur* que l'on voit pendant l'été, sont dus à une espèce de phosphorescence produite par des nuages isolés, fortement chargés d'électricité.

ÉCLAIRAGE, action de se procurer une lumière artificielle, lumière qui est plus ou moins vive, suivant les matières et les procédés qu'on emploie. Dans l'origine, l'homme n'eut pour s'éclairer que de simples éclats de bois enflammés, des débris de plantes sèches, ou les branches des arbres résineux, dont il formait des *torches*. L'huile et la cire furent les matières qu'on employa d'abord pour l'éclairage. L'usage des lampes fut connu des Hébreux, des Egyptiens, des peuples de l'Inde et de la haute Asie. Les chandelles de suif furent inventées en Angleterre, au XIIe siècle, et ce n'est que sous Charles V qu'elles furent introduites en France. Les lanternes n'ont été établies en France que vers 1667; l'invention des reverbères n'eut lieu qu'au milieu du siècle suivant. C'est à un ingénieur français nommé Lebon que l'on doit l'invention de l'éclairage au gaz. Le procédé fut appliqué pour la première fois par les Anglais à l'éclairage des rues, et ce n'est qu'en 1825, sous l'administration de M. Chabrol de Volvic, qu'il commença à être employé à Paris. Aujourd'hui, presque toutes les grandes villes de l'Europe sont éclairées au gaz. De nos jours on a tenté d'appliquer à l'éclairage la *lumière électrique*.

ÉCLAIREUR. Dans la tactique militaire, on appelle ainsi les voltigeurs qu'on envoie à la découverte et qui sont chargés de donner des renseignements.

ÉCLAT. Fragment d'un morceau de bois brisé, et ordinairement rompu dans sa longueur. Tout morceau, tout fragment enlevé violemment d'un corps et lancé avec force est un *éclat*. Se dit aussi de la pierre, des briques, des bombes, des obus, pour indiquer des fragments de ces projectiles lancés par la poudre. Les éclats de pierre produits par les boulets des assiégeants causent plus de ravages parmi les artilleurs que les projectiles eux-mêmes; de même, dans les batailles navales, un grand nombre d'hommes sont mis souvent hors de combat par les éclats de bois. — *Eclat* se dit encore d'un son, d'un bruit, plus ou moins violent, qui se fait entendre tout à coup, tel qu'un *éclat de tonnerre*, un *éclat de voix*. Il se dit enfin de tout ce qui produit sur la vue une sensation vive et éblouissante, comme l'*éclat du soleil*, l'*éclat des fleurs*, etc.

ÉCLECTIQUES. Ce nom a été appliqué, dans les temps anciens, à des philosophes qui faisaient profession de prendre dans ceux qui les avaient devancés ce qu'il y avait de plus raisonnable, ce qui leur paraissait toucher de plus près à la vérité. Il s'est dit spécialement des philosophes de l'école d'Alexandrie, qui avaient pour but de fondre l'aristotélisme et quelques maximes orientales dans le platonisme. L'éclectisme a été remis en honneur de nos jours par M. V. Cousin. Après avoir reconnu ce qu'il pouvait y avoir d'exagéré ou d'erroné dans les différentes doctrines, telles que le sensualisme, l'idéalisme, le scepticisme et le mysticisme; il s'est fortement convaincu que, dans tous les systèmes les plus opposés, les plus contradictoires, il y avait toujours quelque reflet de la vérité, et que c'était à extraire cette vérité que la philosophie devait aujourd'hui tendre tous ses efforts, afin de concilier par là tous les systèmes. C'est une voie nouvelle dans laquelle se sont jetés M. Jouffroy, M. Damiron et la plupart des philosophes contemporains.

ÉCLECTISME. Choix éclairé que l'on fait dans des idées déjà connues pour en former un corps de doctrine.

ÉCLIPSE. Disparition momentanée de la lumière d'une planète par suite de l'interposition d'un corps opaque entre l'astre et l'œil qui observe. On distingue les éclipses *lunaires* et *solaires*; les premières sont celles qui se produisent lorsque la terre se trouve interposée entre le soleil et la lune, et que celle-ci traverse le cône d'ombre que la terre projette au loin derrière elle; les secondes ont lieu par suite de l'interposition de la lune entre le soleil et la terre. Les éclipses soit lunaires, soit solaires reparaissent à des intervalles périodiques de 18 ans et 11 jours environ; on voit par là qu'il est facile de prédire leur retour.

ÉCLIPTIQUE, se dit de la courbe elliptique que le soleil paraît décrire en une année, et que la terre décrit réellement dans cet espace de temps. La signification de ce mot est loin d'être toujours la même. Ptolémée en a une toute autre idée que Copernic. L'habitude nous fait employer ce mot pour désigner un grand cercle de la sphère dont la circonférence embrasse la surface du zodiaque dans sa longueur, la coupe symétriquement en deux bandes de 8 degrés chacune, et figure la route que suit le soleil en parcourant chaque année les 12 signes célestes. On appelle *obliquité de l'écliptique* l'angle qu'elle fait avec l'équateur. Cette obliquité est sujette à de fréquentes variations qu'on explique par les *perturbations sidérales*, c'est-à-dire les déplacements de l'axe terrestre.

ÉCLUSE. On appelle ainsi un barrage qu'on fait sur une rivière, sur un canal ou sur les bords de la mer, pour contenir ou lâcher les eaux. Les écluses servent quelquefois à inonder à volonté les environs d'une place assiégée. L'invention des écluses remonte au XVIe siècle; on l'attribue aux Hollandais. Lorsque ce peuple vit l'armée de Louis XIV envahir le pays, on arrêta sa marche en ouvrant les digues et en inondant ainsi toute la contrée.

ÉCLUSE (l'), ville de Hollande, dans la prov. de Zélande, à 27 kil. de Middelbourg. Pop. 2,000 hab. Petit port sur la mer du Nord.

ÉCLUSE (l'), forteresse de France dans l'arrond. de Gex (Ain), à 27 kil. de cette ville. Elle est située sur un rocher du Jura, à 40 m. au-dessus du Rhône, mais dominée par des hauteurs environnantes; elle fut cédée par la Savoie à la France, en 1601. Les Autrichiens s'en étant emparé en 1815, la détruisirent en partie.

ÉCLUSE (l'), village de l'arrond. de Céret (Pyrénées-Orientales), à 15 kil. de cette



ville. Pop. 270 hab. Place de guerre. Ruines de deux châteaux forts.

ECNOME, montagne et promontoire de Sicile, sur la côte S. de l'île. Régulus et Manlius Vulso y vainquirent les Carthaginois dans un combat naval, l'an 256 av. J.-C.

ÉCOLATRE, nom donné à un ecclésiastique chargé soit d'inspecter les écoles, soit d'instruire la jeunesse. Longtemps, en Italie et en France le titre d'écolâtre appartint au grand chantre des cathédrales; mais, par la suite, il fut porté par des hommes spéciaux que l'on nommait tantôt *scolastiques* ou *maîtres d'école*, tantôt *régents* ou *chanceliers*. Des conciles mêmes ont réglé le degré de leurs connaissances et la nature de leurs fonctions. Parmi les plus célèbres écolâtres, on cite Alcuin, Bruno, Gerbert, etc.

ÉCOLES. Etablissements publics destinés à l'enseignement des sciences, des arts, des langues, du commerce, du droit, de l'équitation, etc. Dès la plus haute antiquité, il y eut des écoles publiques chez tous les peuples civilisés: en Perse, en Grèce, en Italie. Sparte avait ses écoles. Les écoles d'Athènes étaient fort célèbres. Outre la lecture et l'écriture, on y enseignait la grammaire, la poésie et la musique. Les œuvres d'Homère y étaient particulièrement étudiées. A Rome, il y avait aussi des écoles pour les garçons et pour les jeunes filles. L'exposition publique de la loi des Douze-Tables ne suffit-elle pas pour prouver que la science de la lecture ne manquait pas aux citoyens des dernières classes de la république. Vers l'an 550, des rhéteurs grecs vinrent établir à Rome des écoles de grammaire. La langue grecque servit de passage à la langue latine, et, du temps de Cicéron, la jeunesse de Rome se livrait avec ardeur à l'étude des poëtes nationaux. Vers le milieu du VIe siècle, des Grecs vinrent encore y ouvrir des écoles de philosophie. Enfin, Rome, en étendant ses conquêtes en Espagne, puis dans la Gaule, en Germanie, etc., établit partout des écoles municipales. Entre les règnes de Constantin et de Justinien, il y eut trois écoles de droit établies dans l'empire. Quant aux écoles littéraires, elles étaient très-nombreuses; il y en avait dans toutes les grandes cités d'Europe, d'Asie et d'Afrique. Lors des invasions des Barbares aux IVe et Ve siècles de notre ère, la plupart de toutes ces écoles furent détruites. Il était réservé à Charlemagne de relever l'éclat des anciennes écoles et d'en fonder de nouvelles. Il prescrivit à tous les évêques et abbés d'établir des écoles dans leurs églises ou dans leurs monastères. Il fut merveilleusement obéi, car des rives du Danube et de l'Elbe aux rives de la Seine et de la Somme, partout on vit s'élever des écoles, qui ne furent pas négligées sous les successeurs de Charlemagne; loin de là, elles allèrent en se multipliant pendant les siècles suivants. C'est alors qu'on vit briller les Lanfranc, les Anselme, les Champeaux, les Abailard, dont les écoles peuvent être regardées comme les fondements de l'Université de Paris. Peu à peu le nom d'*école* fut remplacé par celui de *classe* et de *collége*, et ne fut plus guère appliqué qu'à des établissements d'enseignement spécial, tels que les écoles de droit, de médecine, de chirurgie, de dessin, etc. Disons en terminant que les écoles élémentaires méritent toute la sollicitude du gouvernement, car c'est là que réside évidemment toute la civilisation d'un peuple. Les Romains l'avaient bien compris: ne restons pas au-dessous d'eux.

ÉCOLE D'ACCOUCHEMENT, située à Paris, rue du Port-Royal, 5. Elle est destinée à former les sages-femmes, en leur enseignant la pratique et la théorie des accouchements, la vaccination, la saignée et la connaissance

Texte du Dic. Décembre et Alonnier Paris 1866